

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Compte-Rendu de la Réunion Plénière du 23 novembre 2021

PARTICIPANTS

Etaient présents :

- Mme Eve LUBIN, Conseillère de Coopération et d'action culturelle,
- M. Yvan SCHMITT, Proviseur,
- M. Vincent ROUBINET, Vice-président de la FFE (via Zoom),
- M. Isadore REAUD, School Manager,
- Mme Solène LE DOZE, Présidente du Bureau de l'APE,
- Mme Déborah FROISSARD, Vice-Présidente du Bureau de l'APE,
- M. Antoine BERTOUT, Trésorier du Bureau de l'APE,
- Mme Pascale DEVISME, Secrétaire du Bureau de l'APE,
- Mme Anna CHENEL, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Faye DO, membre du Bureau de l'APE,
- Mme Julie MAIRE, membre du bureau de l'APE (via Zoom),
- M. Jean MAURY, membre du Bureau de l'APE (via Zoom),
- M. Blaise FENART, Directeur des classes primaires,
- M. Christophe MONIER, Directeur administratif et financier,
- Mme Laurence BARRET, représentante des enseignants du secondaire,
- M. Alain GROLET, représentant des enseignants du primaire.

Etaient excusés :

- Mme Sirikorn MANEERIN, Présidente de la FFE,
- Mme Magosha FRÉQUELIN, Attachée de coopération pour le français.

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Marine SIMON, assistante du Bureau de l'APE.

CHRONOLOGIE DE LA RÉUNION

Heure de début : 15h15

Heure de fin : 16h45

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- 1. Adoption du projet d'ordre du jour et introduction de la réunion**
- 2. Validation du compte-rendu de la réunion du 12 octobre 2021**
- 3. Signature de la Charte de la Réunion plénière avec le Bureau de l'APE**
- 4. Déclarations de situations possibles de conflit d'intérêt de la part des participants**
- 5. Commission Finances**
- 6. Commission Communication**

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

7. **Commission RH**
8. **Commission Cantine**
9. **Commission AES**
10. **Commission Travaux**
 - **Préparation du budget**
 - **Plan travaux à courts termes**
11. **Commission Transports**
12. **Point commission numérique**
13. **Divers :**
 - **Participation du Bureau de l'APE au groupe de travail pour le projet Immobilier du LFIB de 2032, représentation de l'APE et parents volontaires**
 - **Visibilité sur les enfants rentrant en janvier 2022**
14. **Date de la prochaine Réunion plénière avec les membres du Bureau de l'APE**

1. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ET INTRODUCTION DE LA RÉUNION

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les participants.

Mme MAIRE prend la parole pour annoncer sa démission du Bureau de l'APE, étant en ce moment même en France et n'ayant pas de visibilité sur son éventuelle date de retour en Thaïlande.

Mme LE DOZE la remercie pour son travail et sa contribution lors de l'année précédente et pour ce début d'année. Ce siège ne sera pas remplacé pour cette année scolaire, car les différentes missions et les rôles au sein des commissions sont déjà répartis et que le travail a déjà commencé. De nouvelles élections auront lieu l'année prochaine pour un renouvellement de quasiment la totalité de l'équipe élue actuelle.

2. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 12 OCTOBRE 2021

Le compte-rendu de la réunion du 12 octobre 2021 est adopté à l'unanimité.

3. SIGNATURE DE LA CHARTE DE LA RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

Il n'y a pas eu de changement significatif sur la charte depuis la réunion précédente, seulement une adaptation des appellations de postes et d'attribution pour la rendre plus générique. La charte de la réunion plénière avec le Bureau de l'APE est adoptée et signée par tous les membres présents.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

4. DÉCLARATIONS DE SITUATIONS POSSIBLES DE CONFLIT D'INTÉRÊT DE LA PART DES PARTICIPANTS

Aucune déclaration de situation de conflit d'intérêt n'est faite par les membres.

5. COMMISSION FINANCES

M. MONIER commence par présenter la projection budgétaire au 31 décembre 2021, réajustée le 15 novembre. Il souligne l'amélioration de la situation financière grâce à l'augmentation des effectifs élèves (878 élèves inscrits à ce jour contre 827 à la rentrée).

Présentation des dépenses :

DEPENSES	COFI 2020	BR 2021	COFI 2021 ESTIME	ECART COFI-BR 2021	Observations
MASSE SALARIALE	198,210,893.90	200,360,000.00	203,662,123.00	3,302,123.00	dont 5.5 millions de provisions pour severance pay, 6.5 millions avaient été prévues au BR
BOURSE AEFÉ	27,806,350.35	28,000,000.00	28,000,000.00	0.00	
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	30,613,856.72	30,739,000.00	33,300,000.00	2,561,000.00	Hors provisions pour severance pay réintroduites sous la rubrique masse salariale
REDUCTION FRAIS DE SCOLARITE	20,733,691.25	23,575,000.00	23,307,000.00	-268,000.00	
CONTRIBUTION AEFÉ	15,763,948.51	15,228,000.00	14,862,469.00	-365,531.00	
LOYER TERRAIN	10,114,227.06	10,370,000.00	10,370,000.00	0.00	
ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	17,944,780.45	16,112,000.00	18,535,000.00	2,423,000.00	
RESTAURATION SCOLAIRE	10,506,561.39	10,400,000.00	6,700,000.00	-3,700,000.00	
CREANCES IRRECOUVRABLES		2,645,000.00	2,643,521.00	-1,479.00	
CREDITS PEDAGOGIQUES	9,373,624.12	7,154,890.00	5,891,000.00	-1,263,890.00	
MAINTENANCE	4,464,869.09	3,844,500.00	4,200,000.00	355,500.00	
INFORMATIQUE	2,546,931.31	3,190,000.00	1,800,000.00	-1,390,000.00	
ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRE	3,964,519.79	2,600,000.00	1,137,600.00	-1,462,400.00	
CONSULTANT	1,940,457.52	1,405,000.00	1,500,000.00	95,000.00	
SERVICES		940,000.00	600,000.00	-340,000.00	
COMMUNICATION	860,017.84	400,000.00	400,000.00	0.00	
ASSOCIATION SPORTIVE	1,054,975.30	350,000.00	400,000.00	50,000.00	
DONATION FFE	19,500,000.00	19,500,000.00	19,500,000.00	0.00	
TOTAL	375,399,704.60	376,813,390.00	376,808,713.00	-4,677.00	

BR 2021 : Budget réalisé 2021 et COFI 2021 ESTIME : atterrissage budgétaire au 31/12/2021

Les charges sont globalement maîtrisées et s'alignent sur ce qui avait été prévu au budget rectificatif.

- Masse salariale : Il y a eu une erreur dans le calcul de rémunération des résidents, mais qui est compensée en partie par une surestimation du poste des contrats locaux. Aussi les severance pay, ces provisions qui sont allouées en cas de licenciement ou de départ en retraite, ont été réintroduites au niveau de la masse salariale, comme cela avait été initialement fait au moment de l'élaboration du budget rectificatif. Ces deux éléments expliquent le dépassement de 3.302.123 THB au niveau de la masse salariale.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

- La ligne "Administration et logistique" regroupe de nombreux postes de dépenses, et des projections plus importantes avaient été faites sur la fin de l'année en prévention de nouvelles mesures anti-Covid ou PPMS, par exemple. Finalement les dépenses ont été moins importantes que ce qui avait été anticipé.
- La reprise seulement début novembre de la restauration scolaire explique que les dépenses réalisées soient inférieures à celles qui avaient été prévues au budget rectificatif. C'est également le cas pour les activités extra scolaires qui viennent de redémarrer.
- Les créances irrécouvrables regroupent les dettes effacées depuis 2019.
- Les crédits pédagogiques sont également en baisse car il n'y a pas pu avoir de sortie scolaire majeure comme c'était le cas les années précédentes, et que des efforts ont été faits de la part des équipes pédagogiques pour réduire cette part de dépense.

Présentation des recettes :

RECETTES	COFI 2020	BR 2021	COFI 2021 ESTIME	ECART COFI-BR 2021	Observations
FRAIS DE SCOLARITE	288,867,666.87	297,650,000.00	292,920,000.00	-4,730,000.00	
BOURSES	27,806,350.35	28,000,000.00	28,000,000.00	0.00	
SUBVENTION AEF / FFE	22,745,318.67	19,500,000.00	19,500,000.00	0.00	
RESTAURANT SCOLAIRE	10,979,217.21	11,300,000.00	7,050,000.00	-4,250,000.00	
AES	3,899,966.34	2,000,000.00	927,000.00	-1,073,000.00	(remboursement effectif à hauteur de 973 578 THB)
SERVICES	1,819,017.34	1,360,000.00	5,261,000.00	3,901,000.00	
INTERETS	1,432,276.65	1,450,000.00	500,000.00	-950,000.00	
LOCATION / PARKING	758,305.90	1,818,000.00	1,498,000.00	-320,000.00	
ASSOCIATION SPORTIVE	309,020.94	350,000.00	852,000.00	502,000.00	
DIVERS			2,013,000.00		Sponsoring- reprise sur provision severance day
TOTAL	358,617,140.27	363,428,000.00	358,521,000.00	-4,907,000.00	

On observe une remontée par rapport à ce qui avait été prévu au budget rectificatif, même si le résultat reste en deçà. Cela s'explique par une prévision des effectifs à 953 élèves pour la rentrée de septembre contre 827 élèves effectivement inscrits.

- La majoration des frais de scolarité a donné lieu à une augmentation de cette ligne par rapport au COFI 2020. Cet effort significatif des parents, dont le Directeur administratif et financier salue l'ampleur, a permis de limiter la casse.
- Le montant de - 4.250.000 THB pour la restauration scolaire est justifié par la reprise tardive du 1er novembre, en cohérence avec les dépenses.
- La ligne des AES tient compte d'une déduction qui a été faite sur des remboursements antérieurs et de la reprise des activités sur la période novembre-décembre.
- Les services concernent l'ensemble des prestations de service (sections internationales, orthophonie, aide aux devoirs, etc.).

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE – ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

- Les intérêts reprennent les placements financiers, et présentent une baisse significative suite à des taux d'intérêts bas et à la politique de gestion de la trésorerie menée précédemment.
- La ligne "Divers" comprend le sponsoring et une reprise pour severance pay.

Résultat :

	COFI 2020	BR 2021	COFI 2021 ESTIME
RECETTES	358,617,140.27	363,428,000.00	358,521,000.00
DEPENSES	375,399,704.60	376,813,390.00	376,808,713.00
RESULTAT	-16,782,564.33	-13,385,390.00	-18,287,713.00

Le total se porte à peu près au niveau du COFI 2020, pour un résultat à - 18.287.713 THB, soit - 9 millions de THB de mieux par rapport au point du 15 octobre dernier. L'important ensuite est de voir ce qu'il va être nécessaire de prélever sur le fond de roulement ou sur les réserves pour pallier à ce déficit. Le prélèvement sur le fond de roulement ne devrait pas être aussi important que ce qui avait été anticipé au départ.

Cadrage budgétaire 2022 :

Les simulations et le travail réalisé en commission finance permettent d'envisager un équilibre budgétaire pour 2022, pour un budget chiffré à environ 399 millions de THB. Le Directeur administratif et financier qualifie ce budget de sincère, construit avec des chiffres légitimes pour fonctionner, mais précise qu'il ne comporte aucune marge. Il salue l'effort des collègues des équipes pédagogiques pour les efforts qu'ils ont réalisés compte tenu de la situation financière de l'établissement.

Les dépenses au budget prévisionnel 2022 :

- Une diminution du montant des crédits pédagogiques (-5 millions de THB par rapport à 2019) due à une réduction des sorties pédagogiques à cause du contexte sanitaire actuel.
- Une réserve d'un million de THB est prévue au cas où il serait nécessaire de recourir à de nouvelles mesures anti-Covid (achat de tests, de masques, etc.). Cette réserve devrait permettre de tenir jusqu'à fin juin 2022 en espérant un allègement du protocole sanitaire pour la rentrée de septembre 2022.
- Une refonte du site internet (dont 70% du montant alloué sont comptés en investissement) et le recrutement d'un-e vacataire pour travailler sur la stratégie de communication et sur la recherche de sponsoring.
- Le changement du logiciel de gestion pour la facturation et la comptabilité, de manière à regrouper et mettre en interface tous les logiciels. Ce changement

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

permettra une meilleure visibilité sur la facturation et sur les informations échangées avec les parents.

- La variation de la masse salariale entre 2020 et 2021 est estimée à 1.59%, ce qui est une évolution normale et maîtrisée. Les dépenses pour les contrats locaux ont été rééquilibrées pour les mettre en conformité avec la situation financière. M. MONIER souligne à nouveau les efforts réalisés par l'ensemble de la communauté de l'établissement pour le suivi du plan de redressement. Pour le lycée, la masse salariale représente un ratio de 60% (la règle étant de ne pas dépasser 66%).
- De nouvelles modalités de calcul des provisions pour severance pay sont proposées, de manière à se concentrer uniquement sur le risque retraite, beaucoup plus probable pour l'établissement. Il a été décidé que deux paliers seraient créés pour provisionner la severance pay (de 50 à 55 ans provision de 90% du salaire, et de 55 à 60 ans 100% du salaire provisionné).

Les recettes au budget prévisionnel 2022 :

- Une croissance des effectifs avec une hypothèse à 920 élèves au 1er janvier 2022 et 950 élèves au 1er septembre 2022. Les signaux actuels sont encourageants et confortent ce cadrage (à savoir que 15 nouveaux élèves se sont inscrits depuis la rentrée en présentiel pour une arrivée au 1er janvier 2022).
- Les parents ont consenti à un effort financier sur les frais de scolarité, salué par le Directeur administratif et financier, avec une augmentation de 2% de ces frais, sur les 3% sur deux ans entendus avec le Bureau de l'APE l'année précédente. L'effet volume de l'année prochaine devrait permettre de compenser à 1% en 2023.
- La rectification du règlement financier pour faire apparaître de manière distincte les frais administratifs et de gestion de dossier demandés lors des inscriptions à hauteur de 5000 THB. Ces frais ne sont pas restitués aux parents, à l'inverse des frais de première inscription qui sont légitimement reversés aux parents si l'enfant n'est pas inscrit.
- Pour améliorer le recouvrement des frais de scolarité, des pénalités de retard à hauteur de 1.5 % du montant restant dû seront appliquées, ainsi qu'un forfait de 1 500 THB pour frais de dossier après la première relance. Les nouveaux outils de gestion qui seront mis en place permettront une meilleure réactivité, ainsi qu'une traçabilité plus efficace de la transmission des factures et autres documents aux parents.
- Les tarifs de la cantine vont rester inchangés en 2022. A savoir que la cantine est un poste déficitaire pour le lycée. Mme LE DOZE est d'avis d'attendre de revenir à un fonctionnement normal de la cantine (allègement des contraintes sanitaires) avant d'envisager des augmentations de tarifs.

Les investissements sont voulus mesurés pour 2022. L'attention est plutôt portée sur l'augmentation du fond de roulement, les investissements seront donc limités au strict nécessaire. Les investissements prévus pour l'année à venir sont :

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

- La poursuite du programme de modernisation des salles de classe de l'élémentaire (qui doit continuer encore sur deux années), à hauteur de 725.000 THB.
- Le changement du mobilier de la cantine de la maternelle ainsi que des chaises pour la cantine du lycée pour 1.589.500 THB.
- Le renouvellement du matériel informatique pour un montant de 3.795.000 THB.
- Il a été décidé en commission travaux de prévoir 1 million de THB en cas de travaux imprévus à réaliser en urgence. Si aucun travaux de ce type n'est nécessaire, ce montant pourrait être utilisé pour remplacer des climatiseurs anciens.

M. MAURY demande si les 1,4 millions de THB d'investissement pour la cantine sont absolument nécessaires pour 2022. M. REAUD répond que cette volonté de changer le mobilier de la cantine de la maternelle est présente depuis plusieurs années (tables et chaises trop lourdes). De plus, si on suit la logique de vouloir développer l'attractivité de l'établissement, il est important d'avoir une maternelle en bon état. M. MONIER ajoute que le LFIB a quand même un standing, qui se doit d'être à la hauteur et en cohérence avec les frais de scolarité demandés aux parents.

Certains investissements pourront être envisagés sous réserve de sponsoring :

- l'achat d'un panneau d'affichage électronique pour la façade du lycée ;
- la rénovation de l'agora.

Une campagne active de recherche de sponsoring sera mise en œuvre pour soutenir la réalisation de différents éléments et projets (les travaux listés ci-dessus, mais aussi des projets pédagogiques, le livre de l'année, etc.).

L'objectif est de dégager une marge de manœuvre tous les ans, de manière à pouvoir constituer une réserve. Si les équilibres budgétaires sont atteints le budget permettrait d'intégrer 10 à 12 millions de THB au fonds de roulement. Dans l'idéal, l'intégralité des Droits de Première Inscription (qui représentent environ 33 millions de THB par an) serait dédiée à la constitution de ce fonds. Cette réserve doit pouvoir permettre d'envisager les différentes hypothèses de délocalisation du LFIB, de travaux d'amélioration, etc. Le Directeur administratif et financier rappelle que ce fonds de réserve a jusqu'à présent permis à l'établissement de tenir en fonctionnement déficitaire. Il est donc important aujourd'hui de travailler à reconstituer cette réserve.

Une prochaine réunion de la commission finance est prévue en décembre pour finaliser cette proposition de budget 2022.

M. MAURY demande s'il serait pertinent de bloquer les AES dans le cas où il y aurait des impayés sur les frais de scolarité. M. MONIER répond que le système de gestion globalisé de tout ce qui va être facturé permettra de mieux suivre le recouvrement des impayés dans tous les services où il y a des facturations, et pourra fournir un moyen de pression psychologique pour aider au recouvrement.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Mme LE DOZE remercie le Directeur administratif et financier pour son travail et pour les discussions qui ont pu avoir lieu en commission finance. Les étapes à suivre sont la proposition d'un planning détaillé le 3 décembre, à partir duquel travailler à l'approbation d'un budget pour mi décembre, qui sera ensuite présenté au Conseil d'Administration. Elle espère que les effectifs de 950 élèves prévus en septembre seront atteints. Elle est reconnaissante de la discussion qui aura lieu avec la direction du LFIB pour présenter en détails le fonctionnement de la masse salariale aux membres élus du Bureau de l'APE.

6. COMMISSION COMMUNICATION

Mme LE DOZE présente les travaux de la commission communication qui s'est pour le moment réunie une fois. Les trois priorités pour cette année sont :

- la finalisation de la stratégie de communication en s'appuyant sur les enquêtes réalisées l'année dernière et les nouveaux objectifs stratégiques du LFIB ;
- la refonte du site internet avec la publication d'un appel d'offre prévu au 1er janvier 2022, pour une mise en ligne du site à la rentrée de septembre 2022 ;
- le développement de la stratégie de sponsoring : recrutement d'un vacataire pour quatre mois, recensement en interne des besoins du LFIB (service IT, livre de l'année, Fête du LFIB, E3D, projets pédagogiques, sportifs, etc.), puis sollicitation d'un consultant sponsoring.

Un autre objectif est d'attirer plus de familles thaïes au LFIB, ce qui nécessiterait un projet pédagogique adapté et de définir en amont un pourcentage optimal d'élèves allophones dans les classes. Une étude de marché sera réalisée pour comprendre quelle audience cibler par une communication spécifique. Une analyse des réponses données par les parents thaïlandais aux enquêtes réalisées l'an passé est aussi prévue, qui pourra être complétée par des entretiens ciblés afin de comprendre quelles sont les motivations de ces familles thaïlandaises pour inscrire leurs enfants au LFIB.

7. COMMISSION RH

Concernant les ressources humaines, une réflexion est en cours au sein de la direction sur le recrutement au service orthophonie dont les deux postes se libèrent. Le service orthophonie n'est pas financièrement à l'équilibre malgré l'augmentation des tarifs. Le Proviseur souligne cependant qu'il y a une vraie demande de la part des parents sur ce service, car il n'y en a pas d'équivalent en français à Bangkok. Plusieurs pistes sont envisagées pour trouver la solution la plus pertinente à la fois pour l'établissement et pour les familles.

8. COMMISSION CANTINE

Mme DEVISME présente le bilan de ce premier mois de reprise de la cantine. Le fonctionnement global de la cantine est satisfaisant (protocole sanitaire respecté, service

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

rapide) mais des points restent à améliorer (température des plats, utilisation de lunch box en plastique, qualité des repas). M. REAUD ajoute que M. BADER, chef cuisinier d'Epicure étant absent jusqu'en février, il est remplacé par son superviseur deux jours par semaine. Il est nécessaire de continuer à s'assurer du bon fonctionnement de la cantine.

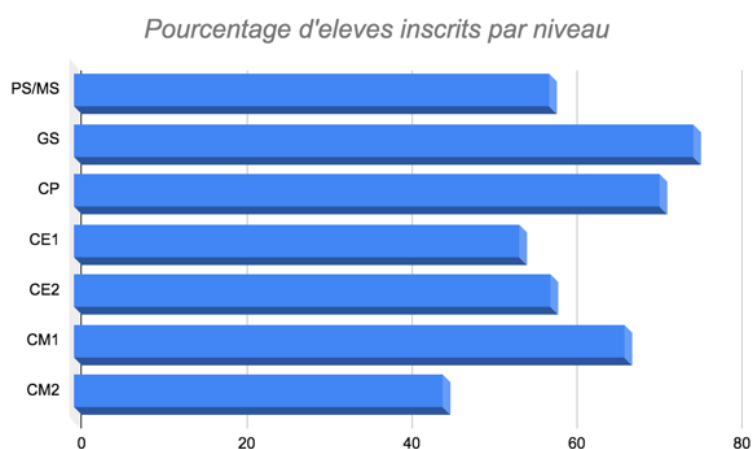
Concernant le kiosque, celui-ci est apprécié des lycéens et certains points sont en cours d'amélioration. Par exemple, les boissons trop sucrées ne peuvent plus être vendues au kiosque intérieur mais seulement à celui qui se trouve à l'entrée du lycée. Un accompagnement est prévu par le lycée pour mettre en avant les plats plus diététiques (salades, etc.), ainsi que pour assurer le respect de bonnes pratiques en termes d'hygiène. Le kiosque n'est pas autorisé à vendre aux collégiens avant 15h, et les plats complets ne sont pas autorisés à la vente l'après-midi.

Sur l'aspect budgétaire, il est prévu de changer le mobilier de la cantine de la maternelle et de mettre en place un système de badge pour le personnel et les lycéens qui permettra de simplifier le paiement des repas (à ce jour système de tickets).

M. BERTOUT suggère la possibilité de généraliser le système de carte magnétique pour d'autres utilisations que la cantine. C'est en effet une possibilité envisagée pour les personnels et les lycéens.

9. COMMISSION AES

Mme FROISSARD présente les chiffres de la reprise des activités extrascolaires. Beaucoup moins d'activités ont pu être ouvertes pour pouvoir respecter le protocole sanitaire (les différents niveaux de classe ne peuvent pas être mélangés). 25 activités ont pu être maintenues, pour 49 créneaux ouverts au 5 novembre (trois activités ont cependant dû être fermées). 267 élèves de maternelle et de primaire se sont inscrits.



La grande section représente le plus d'élèves inscrits en AES, mais le CE1 et le CM2 comptent le moins d'inscrits.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Concernant l'aspect financier des AES, le comparatif de la rentabilité depuis 2017 montre que celle-ci reste plus ou moins au même niveau.

Pour l'année 2022-2023, la commission propose la mise en place d'un prix unique pour tous les AES. A ce jour, le prix dépend de l'activité choisie et si celle-ci nécessite de l'achat de matériel, etc. Le montant du prix unique proposé pour le moment, mais toujours en discussion, est de 450 THB (qui à terme pourra évoluer et être arrondi à 500 THB). Ce montant a été défini à partir d'une moyenne haute des prix de toutes les activités. M. MONIER souligne que même si certaines activités seront donc plus chères, ce prix reste compétitif par rapport à ce qui est proposé à l'extérieur de l'école. Ce prix unique permettra de faciliter la gestion des AES, et d'en augmenter la rentabilité.

L'autre objectif pour cette année est d'améliorer la qualité des activités, en engageant plus d'intervenants diplômés par exemple. A noter que les activités sportives (foot, basket, rugby et athlétisme) vont participer aux ligues inter-écoles. Ces compétitions extérieures seront bénéfiques pour la visibilité de l'établissement.

10. COMMISSION TRAVAUX

M. MAURY présente les avancées de la commission travaux qui s'est réunie en octobre et en novembre. Il est rappelé qu'un nouveau responsable technique a pris ses fonctions au lycée. Une discussion est en cours avec l'artiste Alex Face pour la réfection de sa fresque sur le mur du bâtiment du lycée. Un rappel sera fait aux utilisateurs du gymnase que l'air conditionné est un confort mais n'a pas d'obligation d'utilisation. Des projets tels que le réaménagement de la rotonde et du parking motos/vélos sont prévus pour la fin 2022, suivant l'évolution de la situation financière du LFIB. Mme FROISSARD demande s'il serait possible de prévoir une salle à disposition des AES dans la rotonde, car il n'y a à ce jour aucune salle dédiée et adaptée pour les activités. M. REAUD répond que la solution à cette problématique ne se trouve peut-être pas à la rotonde car les espaces et les salles y sont déjà utilisés, mais que seront explorées les possibilités qui se présentent à chaque dossier d'étude de réaménagement des espaces.

11. COMMISSION TRANSPORTS

M. BERTOUT revient sur la reprise du transport scolaire suite au retour des élèves en présentiel dans l'établissement. Un terrain d'entente a pu être trouvé avec le prestataire Blue Jade. Les deux parties ont convenu de lancer un appel d'offres dont l'agenda est le suivant :

- Publication de l'appel d'offres le 15 janvier 2022 ;
- Visites et présentation de l'offre à la demande des entreprises intéressées du 1er au 14 mars 2022 ;
- Date limite de remise des offres fixée au 15 mars 2022 à 17h ;
- Décision de l'entreprise sélectionnée le 30 mai 2022 à 17h.

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Ce calendrier est volontairement resserré pour anticiper la rentrée de septembre 2022 au mieux, dans le cas où un nouveau prestataire serait sélectionné. Un document de travail a été communiqué à la direction, car il est rappelé que c'est le lycée qui sera le porteur de cet appel d'offres. Cet appel d'offres sera publié sur le site internet du lycée et sur tout autre canaux de diffusion permettant de le faire connaître.

Le calendrier de mise en oeuvre du transport scolaire se présente comme suit (à préciser cependant) :

- 15 juin 2022 : Enregistrement de tous les élèves et parcours définis ;
- Fin juin 2022 : Dimensionnement préliminaire des services selon les dernières information du LFIB ;
- Mi-août 2022 : Démonstration de l'état de préparation par le prestataire.

Pour une mise en service au début du mois de septembre 2022.

M. BERTOUT précise également qu'une enquête est prévue auprès des parents avant la fin de l'année afin d'évaluer si le contexte a eu un impact sur les attentes des familles quant au service de transport scolaire.

12. POINT COMMISSION NUMÉRIQUE

M. SCHMITT informe les membres que la commission numérique est une commission créée en interne il y a deux ans afin de faire le point avec les enseignants sur ce qui est souhaité et utilisé en termes d'équipements informatiques et numériques. Une projection budgétaire est travaillée avec M. MONIER pour permettre un renouvellement régulier du parc numérique. Au-delà de la budgétisation des achats, cette commission permet aussi de faire le point sur les usages numériques. Une réunion de cette commission est prévue avant la finalisation du budget 2022.

13. DIVERS

Participation du Bureau de l'APE au groupe de travail pour le projet Immobilier du LFIB de 2032, représentation de l'APE et parents volontaires :

Mme DO et M. MAURY se sont portés volontaires pour participer au groupe de réflexion. M. REAUD a contacté Mme SOLESSE (agent immobilier) et lui a transmis tous les éléments du dossier afin qu'elle puisse estimer la valeur du terrain aujourd'hui et dans 10 ans, ce qui permettra ensuite de négocier avec les propriétaires.

Vaccination :

Mme LUBIN informe les membres qu'une campagne de vaccination organisée par l'Ambassade de France en Thaïlande est prévue en avril et mai 2022 et sera ouverte aux enfants à partir de 12 ans (avec le vaccin Moderna). M. REAUD ajoute que la vaccination est également possible via les autorités thaïlandaises pour tous les élèves âgés de 12 ans et

RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

– ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

plus (avec le vaccin Pfizer). Mme LUBIN propose qu'un recensement des besoins en vaccins soit réalisé auprès de la communauté du LFIB en amont de la commande de vaccins par l'Ambassade.

Mme LUBIN fait part également d'un projet artistique en cours sur les murs extérieurs de l'Ambassade de France en Thaïlande, qui sera inauguré en janvier 2022. Il est proposé que des élèves du LFIB y soit associés. Ces élèves seront invités à l'inauguration officielle et il est aussi envisageable d'organiser un événement spécifique avec les parents des élèves concernés.

14. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE AVEC LE BUREAU DE L'APE

La prochaine Réunion plénière avec le Bureau de l'APE est fixée au 10 décembre à 10h.